

L'EXPANSIONNISME INDUSTRIEL ET FINANCIER EN SYRIE

par Roger Mennevée
(*Les Documents politiques*, janvier 1924)

- Banque française de Syrie

Créée en décembre 1918, au capital de 5 millions de francs, par la Société Générale, le Crédit mobilier français et le Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie [CFAT], elle a pris, en juillet 1919, la suite de la succursale de Beyrouth de la Banque de Salonique.

Son conseil d'administration comprenait :

Président : M. Édouard Goüin, administrateur de la Société Générale, du Crédit mobilier, de la Société de constructions de Batignolles-Locomotives, etc. ;

Vice-président : M. André Lebon, du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, déjà cité ;

Membres : MM. Adrien Artaud¹, député des Bouches-du-Rhône ; de Lapisse Jacques, du Crédit mobilier ; Philippar Edmond et Georges Saint-René-Taillandier, du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie [CFAT] ; Misraché et Salem, de la Banque de Salonique ; Henri Terrail, négociant en soies de Lyon ; Pierre de Vauréal, déjà administrateur des Chemins de fer de Jaffa à Jérusalem et des Phares de l'Empire ottoman ; et Georges Verstraete, de la Société Générale.

A la suite de l'accord intervenu entre le Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie [CFAT] et le Crédit foncier de Syrie (dont nous parlerons plus loin), le premier a abandonné la Banque française de Syrie, qui est restée sous le contrôle de la Société Générale.

Les représentants du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie au conseil d'administration de la Banque française de Syrie (MM. Lebon, Philippar, Saint-René-Taillandier) se sont retirés et ont reçu *quitus* de leur gestion par l'assemblée du 30 juin 1921. Ils ont été remplacés — ainsi que M. de Lapisse, également démissionnaire — par MM. E. Laville, P. Brière, J.-C. Charpentier [Crédit mobilier français], L. Leblanc, et L. Mercier. M. Goüin, décédé, a été remplacé par M. Henri Guernaut, président de la Société Générale.

- Banque de Syrie

Constituée au début de 1919 sous les auspices de la Banque Impériale Ottomane, qui détient 18.900 actions sur les 20.000 formant le capital original de dix millions.

Cette banque jouit d'un privilège d'émission de la nouvelle monnaie syrienne, dont l'introduction, à l'époque, a frappé d'une façon désastreuse le commerce syrien, particulièrement dans la région de Beyrouth.

On trouve parmi les organismes constitutifs de cette affaire toute la haute banque protestante française, les Mirabaud, les Heine, les Hottinguer, les Mallet, les de Neuflyze, les Vernes, etc., ainsi que certaines sociétés de navigation représentées par M. Hubert Giraud, armateur et député.

Au cours de l'exercice 1920, la Banque de Paris et des Pays-Bas [BPPB] a pris une importante participation dans cette affaire, au conseil de laquelle M. Horace Finaly, directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas [BPPB], est entré.

- Crédit foncier de Syrie*

Constitué en 1919 par le Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie [CFAT], le Crédit foncier d'Orient, au capital de 5 millions.

Les administrateurs étaient :

¹ On trouvera dans notre brochure *Parlementaires et financiers*, une importante étude sur M. Artaud et la Banque française de Syrie.

MM. André Lebon, du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie ;
Casimir Petit, de la Société centrale des banques de province ;
Olivier Sainsère, de la Banque française pour le commerce et l'industrie [BFCI] ;
Eid et Jacobs, personnalités belges appartenant au Crédit foncier d'Orient. M. Jacobs était aussi président du Crédit anversois.

- Société foncière de Syrie*

Constituée en 1922 au capital de 10 millions, pouvant être porté à 100 millions, par le comte Cressaty, directeur de la Banque française d'Égypte, pour opérations foncières et exploitation de mines, carrières, gisements minéraux, de forces hydrauliques ou électriques.

Cette société, à l'encontre de celles que nous avons étudiées plus haut, a été constituée en faisant appel au public. Les 20.000 actions d'origine ont été, en effet, souscrites par 307 personnes ou sociétés.

Les administrateurs sont :

MM. le vicomte de Becdelièvre, à Nantes ; le vicomte de La Celle, à Aix-les-Bains ; le vicomte de Cressac, à Marnay (Vienne) ; le comte Cressaty ; MM. de Daran et d'Hugonneau, à Villechâteau [commune de Brigueil, près Confolens](Charente) ; M. Ficatier ; M. le comte de Godlewski, à Paris ; M. de Suyrot, à Fontenay-le-Comte (Vendée).

- Société d'exploitation des chemins de fer de Cilicie Nord-Syrie.

Constituée au capital de 1 million, par le consortium du comte Vitali, dont nous avons parlé plus haut, et comprenant, pour la circonstance, la Banque Impériale Ottomane, la Banque de Paris et des Pays-Bas [BPPB], la Banque de l'Union Parisienne.

- Compagnie du port, des quais et entrepôts de Beyrouth*

La création de cette affaire est bien antérieure à la guerre. Elle date de 1888 et avait été constituée par la Banque Impériale Ottomane, le Comptoir d'escompte de Paris [CNEP], la Banque de Paris et des Pays-Bas [BPPB] et les Messageries Maritimes.

Depuis la guerre, le Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie [CFAT] s'y est intéressé.

Les prescriptions légales ayant été faites il y a quelques mois pour la négociation des actions de cette compagnie, il nous a semblé intéressant de le signaler.

Le conseil d'administration actuel comprend :

MM. Georges Saint-René-Taillandier ;

Maurice Bérard, du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie [CFAT] ;

Baron Louis d'Andrée de la Giraudière ;

Paul Blanche ;

Comte Joseph de Bouthillier, déjà administrateur de la Banque franco-serbe ;

Arsène Henry, de la Banque impériale ottomane ;

Baron Joseph Michon-Coster [1848-1930][marié en 1871 à Marguerite de Perthuis de Laillevault. Parents de Jean, administrateur délégué du Damas-Hamah et prolongements, puis administrateur du Port de Beyrouth] ;

Gaston Monicault ;

Comte Gaston de Perthuis ;

Marquis de Vogüé, administrateur du P.-L.-M. et du Canal de Suez ;

Wiener Henry [† 1922].

- Tramways et éclairage de Beyrouth*

Le titre de cette société en définit l'objet social. Elle a été créée au début de 1923 par M. Albert Pirard, ingénieur belge, demeurant à Liège, pour un groupe franco-belge dont les représentants sont au conseil d'administration.

MM. Pavée Baron de Vendevre, Fournier et Camille Sapin pour les Français, et MM.

Pirard et Ranscelot pour les Belges, ce dernier représentant la Banque Liégeoise dont il préside le conseil d'administration.

Le capital était de 200.000 francs.

- Compagnie d'entreprises de Sicilie.

Constituée sous les auspices du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie [CFAT] dont l'administrateur, M. Démétrius Zafiropulo figure au conseil en même temps que M. Bonnasse, banquier marseillais, administrateur de la Société centrale des banques de province.

- Société franco-syrienne de commerce et de navigation.

Constituée en 1920 au capital de 750.000 francs par un groupe d'exportateurs de la région parisienne, que l'on retrouve au conseil d'administration. Ce sont MM. Gustave Bonnette, Louis Hamot, Alexandre Lèvy et Louis de Beaufort.

- Radio-Orient*

Société créée en 1922 sous les auspices de la Banque de Paris et des Pays-Bas [BPPB], de la Banque Gunzburg et de la Compagnie générale de télégraphie sans fil [CSF], avec pour objet l'exploitation et l'entretien des installations radio-électriques en Syrie et dans le Liban.

Capital : 8 millions en 16.000 actions de 500 francs dont 4.000 dites actions A sont les actions de direction, resteront entre les mains des fondateurs et les 12.000 autres actions dites B sont des actions ordinaires.

Le conseil d'administration comprend :

MM. Henri Bousquet, de la Banque Gunzburg et de la Compagnie générale de T. S. F.

Émile Girardeau, administrateur délégué de la Compagnie Générale de T. S. F.

André Atthalln, le comte Frédéric Pillet-Will, Louis Wibratte, tous trois de la Banque de Paris et des Pays-Bas [BPPB].

Maurice Bérard, administrateur de la Banque de Syrie.

Jean de Gunzburg, de la banque du même nom.

Henri Maréchal, administrateur de la Banque nationale de crédit [BNC].

Nicolas Piétri, de la Compagnie générale de T. S. F.
